

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 19 novembre 2024

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie et le Président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Objet : L'appel à candidatures vise la création de 12 places d'accueil de jour en Seine-Maritime (6 places sur le territoire de santé du Havre et 6 places sur Rouen Métropole Normandie).

Classement du comité de sélection : Trois candidatures reçues sur le territoire de santé du Havre et deux candidatures reçues sur Rouen Métropole Normandie, toutes déclarées recevables par le secrétariat du comité de sélection. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges. Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

- Territoire de santé du Havre :
 1. EHPAD AF Le Boultz
 2. Association La Pommeraie-Jean Vanier
2.ex-aequo Croix-Rouge Française
- Rouen Métropole Normandie :
 1. EHPAD Le Moulin des Prés
 2. CH Durécu-Lavoisier

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 19 novembre 2024,

Le Président du comité de sélection,



Jérôme DUPONT